



Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes  
Direction générale de la cohésion sociale  
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

## Synthèse de l'actualité

Du 1<sup>er</sup> au 15 novembre 2014

### Action institutionnelle

#### Prévention et prise en charge des femmes victimes de violences

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, ont reçu aujourd'hui le rapport de Marie FONTANEL, directrice générale adjointe de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Alsace, Patrick PELLOUX, médecin urgentiste au SAMU de Paris, et Annie SOUSSY, cheffe de l'Unité médico-judiciaire du Centre hospitalier intercommunal de Créteil, relatif à la définition d'un **protocole national pour l'amélioration**



**de la prévention et de la prise en charge des femmes victimes de violences.** L'objectif de ce protocole, mesure phare du 4<sup>e</sup> plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes (2014-2016), est de créer un parcours continu pour les victimes de ces violences en encourageant la mise en réseau des professionnels chargés de les accompagner et en simplifiant leur prise en charge. À cette occasion, Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD ont réaffirmé leur volonté de renforcer la prise en charge sanitaire des femmes victimes de violences et la coordination des acteurs dans les territoires.

#### Une campagne de communication nationale

Les deux ministres étudieront les propositions du rapport dans les semaines qui viennent pour présenter des mesures volontaristes le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Signalons que le ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes va diffuser **trois outils de communication**, mettant en exergue les avancées nouvelles de la loi du 4 août 2014. Un dépliant d'information sur les violences au sein du couple, une affiche sur les violences conjugales et un dépliant d'information sur les mutilations sexuelles féminines en deux langues. Ces documents seront diffusés par le réseau du Service des droits des femmes et de l'égalité et feront également l'objet d'un plan national de diffusion auprès d'associations nationales de luttres contres violences faites aux femmes, des UMJ, des services d'urgence hospitaliers, des services de police et de gendarmerie, des conseils généraux, des plateformes de l'OFII, de l'OFPPA et de la CNAF.



## Evaluation des différences de prix entre certains produits pour femmes et pour hommes

Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD, Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, et Carole DELGA (photo), secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, ont décidé de lancer une étude sur les différences de prix qui peuvent exister sur certains produits de consommation ou services identiques, selon qu'ils s'adressent à des femmes ou à des hommes (lire page 6). La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a donc été saisie pour effectuer des relevés de prix sur les catégories de produits concernés et mesurer la réalité des écarts. Les conclusions de cette étude seront remises dans les prochaines semaines au gouvernement. Les fabricants et les distributeurs seront informés des observations réalisées et pourront réagir en vue de permettre un accès égal pour toutes et tous à ces produits de grande consommation.



## La politique de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le projet de loi de finances

Le [rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale](#) sur la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances » (dont le programme « Politique de l'égalité entre les femmes et les hommes ») pour le projet de loi de finances 2015 a été mis en ligne par l'**Assemblée nationale**.

## Chantal JOUANNO présidente de la Délégation aux droits des femmes du Sénat

Le 5 novembre, la Délégation sénatoriale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du **Sénat**, composée de trente-six membres, a désigné son nouveau Bureau, la présidence de la Délégation revient à Chantal JOUANNO (une « habituée » de cette synthèse, 36 sujets depuis mars 2008). La Délégation sénatoriale aux droits des femmes a également décidé de poursuivre sa contribution à l'analyse des stéréotypes masculins et féminins mise en œuvre pendant la précédente session (synthèse du 9 juillet) en consacrant son prochain rapport aux stéréotypes masculins et féminins dans les jouets et jeux, qui devrait être présenté en décembre 2014. La Délégation a également prévu d'organiser, en avril 2015, un colloque pour commémorer le premier vote des femmes aux élections municipales d'avril 1945 et pour poser la question de la citoyenneté au féminin en France aujourd'hui.



[Retrouver la composition du bureau de la Délégation aux droits des femmes](#)

## Justice : délai de prescription de l'action publique des agressions sexuelles

La commission des lois de l'**Assemblée nationale** a rendu son rapport sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, modifiant le délai de prescription de l'action publique des agressions sexuelles, déposée le 28 mai dernier par Muguette DINI et Chantal JOUANNO et plusieurs de leurs collègues.

[Retrouver le rapport dans le dossier législatif en ligne](#)

## Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Par arrêté de la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes en date du 3 novembre 2014 (**Journal officiel** du 15 novembre) modifiant l'arrêté du 2 avril 2013 portant nomination au Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (CSEP) en date du 3 novembre 2014, est nommée membre du CSEP en qualité de représentante suppléante des employeurs, sur proposition du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) : Mme Sophie MOREAU-FOLLENFANT en remplacement de Brigitte NAUD.

## Dans les territoires

### Journée internationale pour l'élimination de la violence faites aux femmes

A l'image de la **délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité du Val-de-Marne** qui organise le **vendredi 28 novembre**, en partenariat avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale, une journée d'information à destination des professionnels-les travaillant avec des adolescent-es : « [Du sexisme aux violences sexuelles : comprendre et réagir](#) », de très nombreuses actions sont organisées à l'occasion du 25 novembre par le réseau du **Service des droits des femmes et de l'égalité** (SDFE). Nous ne pouvons pas rendre compte de l'ensemble des initiatives dans cette synthèse. Une carte des actions sera prochainement mise en ligne sur notre site.

### Bretagne : Pascale BOISTARD à Rennes pour la 2e semaine de l'égalité professionnelle

Pascale BOISTARD était à Rennes le 15 octobre dans le cadre de la 2<sup>e</sup> semaine de l'égalité professionnelle. Le programme visait à promouvoir l'égalité professionnelle et surtout les actrices et acteurs locaux investis dans ce champ. La ministre a rappelé les avancées introduites dans la loi du 4 août pour parvenir à l'égalité professionnelle qui intéressent les collectivités et entreprises. Après un déjeuner avec des élues et cheffes d'entreprises, Pascale BOISTARD a signé, avec le préfet et le directeur de Pôle emploi Bretagne, la convention régionale Pôle emploi/Etat, qui s'étend jusqu'au 31 décembre 2015, implique le préfet de région, la **députée régionale aux droits des femmes et à l'égalité** (DRDFE), les **députées départementales** ainsi que les conseillers Pôle emploi sur les territoires, pour renforcer la mixité des emplois dans les actions de recrutement et d'insertion dans les territoires et faciliter le retour à l'emploi et contribuer à l'amélioration de la qualité des emplois des femmes en agissant sur les freins à l'emploi en lien avec les acteurs de l'insertion sur les territoires. La ministre a ensuite été reçue par Nathalie APPERE, maire de Rennes, avec les associations qui œuvrent pour les droits des femmes. Rennes et Rennes métropole sont signataires de la **charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale**. Elles sont également signataires de la convention avec l'Etat, relative aux **Territoires d'Excellence** en faveur de



l'égalité professionnelle, tout comme le Conseil régional. La visite de Pascale BOISTARD s'est poursuivie dans une entreprise investie dans les « Clusters égalité » animés par l'Association régionale de l'amélioration des conditions de travail (ARACT), puis s'est terminée à Chartres de Bretagne, où la ministre a été accueillie par les élus et les femmes qui bénéficient de l'épicerie sociale très dynamique gérée par le Centre communal d'action sociale (CCAS), une occasion de rappeler que la précarité touche davantage les femmes.

### Basse-Normandie : une convention de partenariat pour l'entrepreneuriat des femmes

L'Etat, la région Basse-Normandie et la Caisse des dépôts ont signé une convention de partenariat pour l'entrepreneuriat des femmes en référence à l'accord-cadre signé entre l'Etat et la Caisse des Dépôts en faveur de l'entrepreneuriat féminin en 2012. Cette convention prévoit l'organisation d'un colloque à l'Université de Caen Basse-Normandie afin de sensibiliser les femmes et tout particulièrement les étudiantes à l'entrepreneuriat, le mercredi 3 décembre prochain, et la remise d'un prix « pionnières », dans le cadre du concours régional de l'innovation « Y a de l'idée », le premier ayant été remis le 23 octobre 2014. La convention prévoit également le déploiement dans les trois départements d'un accompagnement global des créatrices d'entreprise et la promotion du **Fonds de garantie à l'initiative des femmes** (FGIF).



## Limousin : remise des prix de « l'envol au féminin » pour l'entrepreneuriat des femmes

Pour la deuxième fois en Limousin, à l'initiative de la **délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité**, la Caisse des dépôts et la région Limousin se sont associées pour lancer le concours régional « L'Envol au féminin », dans le cadre du Plan d'actions régional de promotion de l'entrepreneuriat des femmes (PAR). La remise des prix a eu lieu le 6 novembre à l'Hôtel de région. Organisé par l'association Initiative Limousin, ce concours a pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat féminin par la mise en lumière de véritables parcours d'entrepreneures. Il a récompensé les femmes créatrices, repreneuses d'entreprise, gérantes d'une société, qui ont bénéficié d'un accompagnement, d'un financement, ou d'une aide à la bancarisation. La Caisse d'épargne d'Auvergne et du Limousin et Orange ont participé également au financement de ce concours. Le jury a sélectionné deux lauréates dans chacune des six catégories (« Fonds de garantie à l'initiative des femmes » ; « métiers non traditionnellement féminins » ; « entreprendre dans nos campagnes » ; « entreprendre autrement » ; « entreprendre dans nos villes et nos quartiers » ; « reprise »).



## Midi-Pyrénées : encourager l'entrepreneuriat féminin

Le 7 novembre, s'est tenue à Toulouse une matinée pour « Encourager l'entrepreneuriat féminin en Midi-Pyrénées ». Cette demi-journée, organisée par la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** (DRDFE), la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), le Rectorat, la Caisse des dépôts et la région Midi-Pyrénées, était l'occasion de présenter la convention régionale, signée en octobre dernier, et le plan d'action en faveur de l'entrepreneuriat féminin qui les lient jusqu'à fin 2015. Ce plan d'actions est la déclinaison régionale du plan national lancé en juin 2013 par le ministère des droits des femmes, dont l'objectif central est d'atteindre un taux de 40 % de créatrices en 2017 (contre 30 % actuellement). Le plan d'actions régional a donc été présenté à une quarantaine d'actrices et d'acteurs constituant la coordination régionale. Trois ateliers ont en particulier fait émerger des réflexions et des préconisations utiles à la phase opérationnelle.

[Retrouver l'information et télécharger la convention](#)

## Somme : « Violences intrafamiliales. En prise avec l'emprise »



Le processus d'emprise d'un conjoint sur l'autre constitue un des aspects des violences conjugales complexes, multiples et plurielles. De même, lorsque la femme est sous emprise, les enfants le sont forcément aussi. « *Comment identifier cette emprise et aider la victime, l'auteur et les enfants qui y sont exposés à sortir de ce processus ?* », cette question est régulièrement soulevée par les acteurs et actrices intervenant dans le cadre des violences intrafamiliales. A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence faites

aux femmes, la préfète de la Somme, la **députée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** et le Conseil général, organisent une journée d'études sur le thème « Violences intrafamiliales. En prise avec l'emprise. Définitions, questions, regards croisés, pratiques professionnelles ». Cette journée d'études pour les professionnel-le-s dans leur rôle de repérage, d'accompagnement, de prise en charge et de prévention s'est déroulée à Amiens le 13 novembre. Après un temps d'échange sur les multiples formes de l'emprise, à travers les divers domaines de compétences et de pratique, la salle a suivi une présentation des situations rencontrées par des professionnel-les de proximité travaillant en réseau (urbain ou rural) qui ont permis un accompagnement des familles en tenant compte des limites et du potentiel liés à chaque situation.

## Saône-et-Loire : colloque « Femmes et sport »

Le 10 novembre, s'est tenu à Mâcon un colloque sur le thème « femmes et sport », dans le cadre du championnat du monde féminin de sport boules, organisé en partenariat avec les **déléguées régionale et départementale aux droits des femmes et à l'égalité** de Bourgogne et de Saône-et-Loire. Depuis plusieurs années, le sport boules connaît une féminisation significative de ses effectifs. La Ville de Mâcon accueillait le championnat du monde féminin. Une compétition qui enregistre 23 pays inscrits issus des cinq continents. Le colloque s'est ouvert par une présentation du « sport féminin français et international » et du « sport boules en France et dans le monde », puis deux tables rondes ont été consacrées au « leadership au féminin », puis à la « médiatisation du sport féminin »



## Haut-Rhin : sensibilisation de Pôle emploi

En application de l'accord-cadre du 26 juin 2013 entre le ministère des Droits des femmes, Pôle emploi et le ministère du Travail, la **déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** du Haut-Rhin a organisé le 15 octobre une sensibilisation des directrices et directeurs d'agences de Pôle emploi du Haut-Rhin. Une quinzaine d'entre eux étaient présents à cette première session au cours de laquelle ont tout d'abord été évoqués les priorités gouvernementales (égalité professionnelle, lutte contre les violences, droits des femmes à disposer de leur corps et lutte contre les stéréotypes), et quelques données illustrant la situation présente, afin de faire prendre conscience de l'enjeu global de l'égalité entre les femmes et les hommes. Puis ont été déclinés de façon plus précise les thèmes liés à l'égalité professionnelle et à la mixité des métiers (dispositions législatives, orientation, formation, accès aux responsabilités, entrepreneuriat, qualité de vie au travail, partage des temps, inégalités territoriales, campagnes nationales, outils existants...) et a été présenté l'accord-cadre avec Pôle emploi. En conclusion, le directeur territorial du Haut-Rhin a demandé à ses services de s'engager dans une initiative locale destinée à lutter contre les inégalités territoriales en favorisant l'emploi des femmes diplômées vivant en ZUS. Cette action va se dérouler au cours des prochains mois et un premier bilan pourra être fait au premier trimestre 2015.

## Yonne : deuxième de l'égalité professionnelle

La semaine de l'égalité professionnelle a permis de réunir autour du préfet de l'Yonne et de la **déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** de nombreux acteurs du monde économique : femmes chefs d'entreprise, dirigeantes, créatrices, les structures qui les soutiennent et les accompagnent dans le parcours de la création. La manifestation a été accueillie par Delphine GREMY, présidente de la Fédération française du bâtiment, investie de longue date dans la promotion de la mixité dans ce secteur réputé très machiste.



Parvenir à l'égalité réelle dans le monde de travail reste encore un défi. Les statistiques démontrent que les écarts des salaires restent importants (27 %) ; 80 % d'emplois à temps partiel sont occupés par les femmes ; seuls 12 % de métiers sont mixtes ; et les femmes ne représentent que 30 % des créateurs d'entreprise. Les évolutions législatives récentes, notamment la loi du 4 août 2014 pour l'égalité entre les femmes et les hommes, permettent d'espérer le renforcement du dialogue social dans l'entreprise et, à terme, la réduction progressive des inégalités persistantes. Pour y parvenir, la mobilisation de l'ensemble des acteurs est indispensable. L'éducation des jeunes générations à la mixité des métiers et des formations, au partage des tâches domestiques fait disparaître la vision stéréotypée du rôle de l'homme et de la femme au sein du couple.

# Egalité, non discrimination, féminisme

## Les initiatives féministes à la une

Les journaux sont revenus sur différentes initiatives féministes déjà signalées dans cette synthèse. **Libération** du 5 novembre annonce la mise en ligne du site qui « dégomme les propos sexistes de la sphère publique » sous le titre « *Macholand.fr ; phallo, le peuple aura ta peau* » (synthèses des 10 et 24 octobre). Sur la même page (« *Le pot aux (taxes) roses* »), le journal revient sur l'initiative de Géraldine FRANCK et de ses consœurs du **collectif Georgette Sand** sur le surcoût des prix de certains produits pour les femmes (synthèse du 19 septembre). La secrétaire d'Etat aux droits des femmes s'est emparée du sujet et annonce dans **Le Parisien** que cette injustice « *ne doit pas perdurer* ». Le quotidien y consacre sa une et les deux pages du dossier d'ouverture de son édition du 3 novembre. De nombreux autres journaux et sites Internet se sont emparés de la question.



## « Les données trompeuses du Global Gender Gap Report »

Delphine LACOMBE, sociologue, a mis en ligne sur son blog sur **Médiapart** un article intitulé « *Les données trompeuses du « Global Gender Gap Report* » (synthèse du 31 octobre). Après avoir rappelé que depuis 2006, le **Forum économique mondial (FEM)** publie son « global gender gap report » (ou en français, « rapport mondial sur la parité entre hommes et femmes »), « *une étude censée donner un panorama des inégalités « de genre » dans le monde à l'appui de quatre grands indicateurs : l'accès à l'éducation, la santé et l'espérance de vie, l'empowerment politique, la participation et les opportunités économiques* », la chercheuse au CNRS tente de « *cerner le caractère superficiel et trompeur des résultats d'ensemble d'une telle entreprise statistique, et de ce fait de mettre en doute l'intérêt affiché de ses usages politiques, quels qu'en soient le lieu et les motifs* ». Pour Delphine LACOMBE, « *les oscillations plus ou moins amples des classements des Etats d'une année sur l'autre envoient surtout le message de la prime à la performance ponctuelle et finalement celui de l'intérêt à préserver un certain statu quo à l'échelle mondiale* ».

[Lire l'article de Delphine LACOMBE sur Médiapart](#)

## « Toutes les femmes ne viennent pas de Vénus ! »



« *Qu'est-ce qu'être féministe aujourd'hui ? Les inégalités entre les hommes et les femmes sont-elles résolues ? Est-il vraiment plus simple pour une femme de réussir aujourd'hui ? Comment parvenir au plus haut niveau sans se heurter au « plafond de verre » ? Peut-on concilier ambition familiale et épanouissement professionnel ? Connaissez-vous le syndrome Ally McBeal ? Ou encore : comment demander un congé paternité lorsque l'on est un jeune père ?* », voilà quelques une des questions soulevées par Charlotte LAZIMI dans « *Toutes les femmes ne viennent pas de Vénus !* » qui vient de sortir chez **Michalon**. La journaliste est allée à la rencontre de femmes chefs d'entreprise, journalistes ou anonymes, de personnalités du monde culturel et politique, de sportives de

haut niveau... Mais aussi, selon le résumé de la maison d'édition, « *de collectifs et d'associations, dont certaines appartiennent à cette nouvelle génération de féministes connectées et décomplexées, qui n'hésitent pas à brocarder le sexisme, twitter leur désaccord, faire le buzz sur Facebook ou Instagram ou encore signer une pétition sur Avaaz ou Change.org. (...) Nourri des références culturelles de ces dix dernières années, cet ouvrage dresse l'état des lieux et présente une radiographie complète et détaillée d'une société que l'on espère en pleine mutation* ».

## « Tendances » et « décryptage » d'un monde formidable (suite)

Après la « génération Yum », pour Young Urban Males, puis les hommes « *sexy mais pas trop* », **Madame Figaro** part à la rencontre des « *anti girly* » qui seraient « *le nouveau sex appeal* »... Selon le magazine, « *elles pratiquent la confusion des genres avec délectation, affichant des manières de garçon manqué sans attenter à leur féminité* », comme l'héroïne des « *Combattants* » de Thomas CAILLEY (photo ci-contre Adèle HAENEL et Kevin AZAÏS). Et **Madame Figaro** de se réjouir que cette



« *nouvelle génération de filles atypiques affranchies des diktats du star-système, affirme sa liberté à l'écran comme à la ville* »... A propos de « *genre* », profitons que la polémique marque une pause pour signaler deux articles : « *Cette théorie n'est pas son genre* » dans **Le Figaro** du 13 novembre (une critique de l'essai de la philosophe Bérénice LEVET « *La théorie du genre, ou le monde rêvé des anges* », **Grasset**), et un portrait de Conchita WURST (« *La Cantatrice barbue* ») dans **Libération** du 7 novembre. Nous n'avions pas évoqué dans cette synthèse la victoire de Conchita WURST au concours de l'Eurovision le 10 mai dernier. Le quotidien nous apprend que « *le chanteur travesti* » est sur scène au Crazy Horse à Paris, et selon « *Libé* », il « *réinvente le stéréotype de la femme à barbe* ». Mais au fait !? Que deviennent **les Barbus** ???

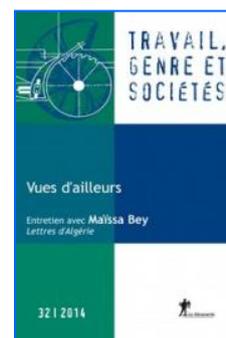


## « Des féministes du monde se donnent la main »

**L'Humanité** du 10 novembre est revenue sur la première conférence internationale du **Réseau international féministe et laïque**, dont l'association **Femmes Solidaires** a été l'une des cofondatrices en janvier 2013, les 7 et 8 novembre à Paris « *pour alerter l'opinion sur l'enfermement dans lequel sont maintenues les femmes et fillettes du monde entier* » (synthèse du 31 octobre). « *Cette rencontre qui se voulait un moment d'échanges, s'est transformée en un tribunal accusant la société d'abandon du deuxième sexe aux mains meurtrières des conservateurs, des intégristes et de leurs alliés politiques* », raconte le quotidien. « *Un abandon illustré par des chiffres vertigineux* » : « *300 000 femmes péruviennes stérilisées de force ; plus de 12 000 Kurdes vendues et violées à Mossoul (Irak) ; 6 000 viols commis chaque année en Suède ; il ne reste plus que 873 filles pour 1 000 garçons en Inde à cause de l'infanticide des femmes ; 200 millions de jeune filles victimes de la traite des êtres humains selon l'ONU...* ». Les féministes ont alerté le monde sur les « *pratiques barbares perpétrées au nom du patriarcat et de la religion* » et « *l'omniprésence de la religion dans la sphère publique dans toutes les sociétés* », indique « *L'Huma* ».

## Travail, genre et sociétés : « Vues d'ailleurs »

Une fois n'est pas coutume, le dossier de [Travail, genre et sociétés](#) (2014/2 n° 32, publié par **La Découverte**) invite à un voyage aux quatre coins du monde, avec des zooms sur des trajectoires professionnelles de femmes d'origines géographiques et de milieux bien différents. Ce n'est pas le thème ni l'angle de recherche qui est ici le fil conducteur mais, au contraire, la variété des situations et des contextes qui sont donnés à lire. Le dossier emmènera les lectrices et les lecteurs en Chine, au Brésil, au Mexique et en Suisse. Signalons bien sûr également la « *Controverse* » de ce numéro : « *la France : féministe ou antiféministe ?* ».



## Les toilettes au prisme du genre

Le sujet des toilettes au prisme du genre pourrait prêter à sourire, mais on a déjà vu dans cette synthèse plusieurs aspects très sérieux de cette question (synthèse du 27 novembre 2013). « *Des latrines pour les femmes indiennes* », titrait **La Croix** du 3 septembre dernier relevant l'initiative d'une ONG qui a offert une centaine de toilettes à un village du nord de l'Inde. « *En mai dernier, deux adolescentes y avaient été violées et tuées dans un champ où elles s'étaient rendues faute de toilettes chez elles* », rappelle le journal. **Libération** revient sur le sujet dans son édition du 15 novembre et indique que le Premier ministre indien a lancé un plan ambitieux de 130 millions de latrines pour un total de 18 milliards d'euros. Ici aussi le sujet intéresse. « *Marre de la queue aux toilettes des femmes : ça pourrait changer si...* », **Rue 89** souligne, [dans un sujet mis en ligne le 6 septembre dernier](#), que « *bien souvent, alors que les femmes s'agglutinent en attendant un WC libre, il n'en est rien côté hommes* ». « *Il existe pourtant quelques solutions pour mettre un terme à cette inégalité sexiste* », indique **Rue 89** qui cite en particulier Julien DAMON, professeur d'urbanisme à Science-Po Paris, qui a écrit « *Les toilettes publiques. Un droit à mieux aménager* », dans lequel expose « *la dimension politique de ce sujet qui prête trop souvent à sourire* ».



## Egalité dans la vie professionnelle

### « Odette & co », rurale mais pas ringarde

Nous évoquions il y a quelques mois **Odette & co** (synthèse du 4 août). Nous venons de recevoir toute la collection et le dernier numéro (automne 2014 - n° 5) de ce « *magazine féminin pas comme les autres, créé et réalisé par un collectif de femmes rurales au départ en recherche d'emploi ou en création d'activité en Nord Ardèche* ». **Odette & co** est l'écho d'une aventure solidaire axée autour d'un mot d'ordre : « *osons !* ». Selon le communiqué, « *il est le reflet de ces femmes en mouvement qui souhaitent faire éclore un élan, ici et maintenant. Réunies autour d'Odette, leur mascotte à plumes, elles vous invitent à vous plonger dans ces pages où vous trouverez des dossiers thématiques, un dossier territoire pour découvrir les femmes et les hommes de nos territoires et les activités qui foisonnent, mais aussi un dossier emploi, et toutes les rubriques habituelles des magazines féminins mais avec une teinte Odette, toujours avec sourire et bienveillance et malice !* ». Réunies d'abord en collectif, puis s'appuyant sur une association, **Grains d'ici**, **Odette & co** en 2015, souhaite évoluer vers la création d'une vraie entreprise solidaire « *et vers un développement de ce projet positif et bienveillant, une autre façon d'envisager l'insertion sociale et professionnelle...* ». Nous leur souhaitons bonne chance !



[Retrouver le site d'Odette & co](#)

### « En finir avec la fabrique des garçons »

« *Le problème n'est pas de sauver les garçons, il faut explorer la manière dont familles, école et société projettent sur les « petits mâles » des rêves, des désirs ou des fantasmes qui influent sur leurs identités et leurs carrières* ». Sylvie AYNAL, professeure agrégée, docteure en sciences de l'éducation, et Yves RAIBAUD, géographe, membre du laboratoire Aménagement développement, environnement, santé (ADESS), reviennent dans une tribune (**Libération** du 7 novembre) sur les thèmes de l'ouvrage « *Pour en finir avec la fabrique des garçons* » (synthèse du 31 octobre).

## Fabiola GIANOTTI, une physicienne du sérail à la tête du CERN

Pour la première fois, une femme, Fabiola GIANOTTI, va prendre les rênes du plus grand laboratoire de physique des particules au monde. Après l'Allemand Rolf HEUER, c'est donc une physicienne italienne, qui dirigera le **CERN** (l'organisation européenne pour la recherche nucléaire) de Genève à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, une maison qu'elle connaît bien (**La Croix** du 13 novembre). Fabiola GIANOTTI a fait partie de l'équipe du CERN à l'origine de la découverte du boson de Higgs.



## Le mentorat contre le plafond de verre

Un groupe de femmes a expérimenté la pratique du mentorat comme instrument de lutte contre la discrimination. A mi-parcours, elles sont optimistes sur l'efficacité de la méthode. **Le Monde** du 11 novembre revient sur cet outil. En mai 2015, le programme, lancé avec le soutien de PWN (Professional Women's Network), dressera le bilan de sa première année d'existence. Signalons ici que la session de mentorat collectif destiné aux femmes cheffes d'entreprises et cadres du département de Paris organisé entre autres par la **délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité** de Paris (synthèse du 10 octobre) a fait l'objet de quatre pages dans le numéro de **Courrier cadres & dirigeants** de novembre. Le mensuel spécialisé donne en particulier la parole à la déléguée départementale de Paris, Saïda BELAID (photo), qui rappelle le rôle joué par la déléguée départementale des Hauts-de-Seine dans l'origine du projet et souligne l'intérêt de la dimension intergénérationnelle de ces sessions.



## Le gouvernement de l'Église cherche à renforcer le rôle des femmes

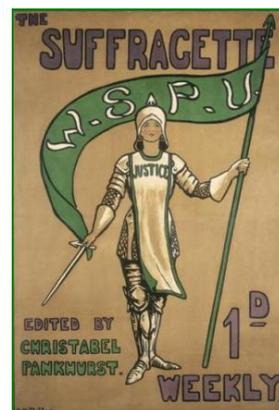
« *Les femmes formées sont de plus en plus nombreuses dans les conseils diocésains, sans être toujours associées aux prises de décision* ». **La Croix** du 6 novembre présente les pistes pour renforcer le rôle des femmes au sein de l'Église catholique. Le comité Études et projets « hommes et femmes » organisait en effet, à Lourdes, un débat sur la place des femmes dans le gouvernement de l'Église, après avoir entendu les interventions de la bibliste Anne-Marie PELLETIER et de Pascal BALMAND, secrétaire général de l'enseignement catholique.

# Parité et vie politique

## Les Suffragettes investissent Sciences Po

L'équipe de **PRESAGE** organise sa prochaine conférence le **jeudi 20 novembre** autour du documentaire de Michèle DOMINICI « Les Suffragettes : Ni paillassons, Ni prostituées ». Ce documentaire propose de suivre le combat de cinq de ces femmes, au Royaume Uni de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1928, « *qui ont consacré leur vie à cette lutte sans merci, les unes prônant la désobéissance civile, ou le lobbying auprès des députés et des Lords, les autres faisant le choix de l'action violente, jusqu'à la prison, et même la mort* ». La réalisatrice et l'historienne Myriam BOUSSAHBA présenteront le film et répondront aux questions avec la participation de la politologue Réjane SENAC.

[Pour en savoir plus sur le site de Sciences Po](#)



## Femmes élues en milieu rural et démocratie locale

En région Rhône-Alpes, **Regards de femmes** poursuit l'action « Femmes élues en milieu rural et démocratie locale » avec le soutien du Conseil régional Rhône-Alpes et le partenariat dans l'Ain du Conseil Général, de l'Association des Maires Ruraux et de la **délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité**, en organisant des matinées d'information, sur le thème « Organiser, animer, participer à une réunion ». L'association rappelle que les fonctions d'élues municipales ou de représentantes de collectivités conduisent à organiser et à participer à diverses réunions. L'objectif de la réunion est de répondre aux différentes interrogations : comment s'y préparer, comment définir l'objectif, comment affirmer ses positions, comment faire face aux résistances, comment instaurer un dialogue constructif... Ces journées sont ouvertes gratuitement à toutes les élues du département, avec une priorité pour celles des communes de moins de 3 500 habitants. **Regards de femmes** les proposera également, en 2015, dans d'autres départements de la région Rhône-Alpes.



## Des femmes universitaires dénoncent le sexisme des députés UMP

« *Le sexisme à l'Assemblée nationale tourne à la bataille de plumes* », raconte **Libération** du 4 novembre. « *En effet, 142 femmes universitaires ont répondu par manifeste interposé à la tribune signée par 142 députés UMP - dont François FILLON et Henri GUAINO - après la sanction dont a écopé un des leurs (...) pour avoir donné à répétition du « Madame le président » à la présidente de séance, Sandrine MAZETIER* » (synthèse du 10 octobre). Selon le journal, dans leur texte (« *Députés et savoir vivre. Bienséance à l'Assemblée nationale* »), les professeures des universités, maîtres de conférence ou encore chargées de recherches, s'inquiètent « *en tant qu'universitaires et en tant que femmes* » de la multiplication des « *manifestations de sexisme sans équivoque au sein même de l'Hémicycle* », qui « *propose de fait un modèle tout à fait détestable qu'on redoute de voir suivi de manière plus large par l'ensemble de nos concitoyens* ». **La Croix** du 13 novembre indique que le député qui avait interpellé « Madame le président », voit sa sanction confirmée, un quart de son indemnité parlementaire lui est ainsi retiré pour un mois. Signalons ici la réjouissante chronique de Marie DARRIEUSSECQ (photo) dans **Libération** du 1<sup>er</sup> novembre. Sous le titre « *Le masculin et le féminin* », l'écrivaine s'en prend à « *l'ignorance crasse* » des 142 députés qu'elle accuse, entre autres, « *de refuser la libération des femmes* ».



[Retrouver la pétition « Députés et savoir vivre » en ligne](#)

## Laura BOLDRINI, « Madame la Présidente »

Le débat fait-il rage au **Figaro** ? En tout cas le quotidien, qui soutenait clairement l'élue UMP qui donnait du « Madame le président » à la présidente Sandrine MAZETIER (lire ci-dessus), vient de consacrer un article à l'Italienne Laura BOLDRINI, la présidente de la chambre des député-e-s qui « *pourrait être bien placée pour succéder au président de la République italien en 2015* ». Et **Le Figaro** titre son portrait « *Madame la Présidente* » ! Laura BOLDRINI est membre du parti Gauche, écologie et liberté (SEL). Ancienne porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, élue députée pour la Sicile lors des élections générales de février 2013, elle a été élue présidente de la Chambre des députés par ses pairs le mois suivant.



## Egalité dans la vie personnelle et sociale

### « Chaque soir, Jeanne souffle quelques mots à mon ventre »

« Avoir un enfant : c'est le rêve de Maiwen, 33 ans, et de Jeanne, 29 ans. Exclu de la procréation médicalement assistée (PMA), que la France réserve aux hétéros, le couple de femmes s'est tourné vers la Belgique ». **Libération** (3 novembre) poursuit la publication, en plusieurs épisodes, du récit de Jeanne et Maiwen, un couple de femmes qui a choisi la procréation médicalement assistée pour devenir mères (synthèse des 28 mai et 22 juillet). Sous le titre « Chaque soir, Jeanne souffle quelques mots à mon ventre » ; on lira la suite du journal de bord de leur bataille pour fonder une famille. A la fin du dernier épisode, après avoir tenté une deuxième insémination, elles se mariaient. De retour au travail, Maiwen s'est sentie pousser des ailes ». Et de citer la jeune femme : « C'est comme si, avec ce mariage, j'avais changé de statut, pour certains. J'ai cessé d'être l'homosexuelle, bureau de droite au rez-de-chaussée pour devenir la femme mariée. Avec ce nouveau statut, je suis montée dans les étages de la société ».



[Lire le 4<sup>e</sup> épisode du journal de bord sur le site de Libération](#)

### Quelles contraceptions dans le futur ?

Contraceptif masculin, hormonal, permanent..., Nathalie CHABBERT-BUFFET, gynécologue à l'hôpital Tenon, décrypte les options qui s'offrent, ou vont s'offrir dans les années à venir, au public en matière de contraception dans les « Questions réponses santé » du **Figaro** du 27 octobre. La spécialiste souligne que « la recherche poursuit ses efforts pour apporter une meilleure tolérance et un meilleur suivi, et donc plus d'efficacité », mais, selon elle, « d'autres objectifs sont majeurs: développer des contraceptions ayant d'autres bénéfices et utilisables partout dans le monde ».

[Retrouver l'article sur le site du Figaro](#)

### Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013

Le numéro 896 d'**Etudes et résultats** (octobre 2014) publié par la **Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques** (DREES) est consacré aux modes de garde et d'accueil de la petite enfance. Selon la DREES, en 2013, la France métropolitaine compte 2,3 millions d'enfants de moins de 3 ans et autant d'enfants de 3 à moins de 6 ans. Au cours d'une semaine habituelle, six enfants sur dix de moins de 3 ans sont gardés, la majeure partie du temps, par leurs parents. Toutefois, dans près de la moitié des cas, l'enfant est aussi confié à une assistante maternelle le plus souvent, à un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), ou encore aux grands-parents.



[Retrouver le dossier sur le site « Santé - Protection sociale »](#)

### Le voile en embuscade

Les débats autour du voile et de la promulgation de la loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public se poursuivent-ils ? « Embarras autour du voile à la Sorbonne » (**Le Figaro** du 26 septembre), « Une affaire de voile secoue Sciences Po Aix » (**Le Figaro** du 3 octobre), « Une spectatrice au visage voilé invitée à quitter l'Opéra Bastille » (**AFP** du 19 octobre), « Ciel voilé à l'université » (**Le Monde** du 22 octobre), « Sorties scolaires, Najat VALLAUD-BELKACEM veut rassurer les mères voilées » (**La Croix** du 30 octobre), etc. Les incidents liés au port du voile divisent en tout cas toujours la société, et en particulier l'enseignement supérieur.

## Condamnation de Xavier DOR et anniversaire de la « loi VEIL »

Alors que l'on va célébrer, en début d'année prochaine, la loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse, dite « loi VEIL » (synthèses des 31 janvier et 19 septembre), Xavier DOR, qui avait fait appel de sa condamnation à 10 000 euros d'amende pour entrave à l'interruption volontaire de grossesse (en se disant prêt à continuer le combat « *jusqu'à sa mort et même au-delà* ») (synthèse du 3 octobre), a finalement vu son amende allégée. Le militant anti-avortement multirécidiviste a en effet été condamné le 27 octobre à 10 000 euros d'amende, dont la moitié avec sursis. Cité dans **L'Humanité** du 30 octobre, l'**Association nationale des centres d'IVG et de contraception** (ANCI) estime que les peines infligées sont « *relativement faibles au regard de la gravité des actes commis à l'égard de la victime* », et regrette que, à la veille des quarante ans de la loi VEIL, les anti-IVG jugés coupables « *bénéficient d'une telle clémence de la part du tribunal* ». « *D'autant que Xavier Dor confirme sa détermination à poursuivre ses actions* », commente le quotidien. C'est en effet en 1974, que Simone VEIL, ministre de la Santé, a fait voter la dépénalisation de l'avortement. En janvier 1975, la « loi Veil » est promulguée. En quarante ans, l'opinion française a changé sur la question de l'avortement. En 2014, 75 % des sondés se disent favorables à une interruption volontaire de grossesse sans restriction contre 48 % en 1974 (sondage **IFOP** pour **Sud-Ouest** en février dernier).

### LOIS

LOI n° 75-17 du 17 janvier 1975  
relative à l'interruption volontaire de la grossesse (1).

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,  
Le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution,  
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

## Les performances contre la sexualisation du sport féminin français



« *La jupette obligatoire au secours du hand* », « *la plastique, arme de séduction massive* », « *des filles nues pour remplir les stades* »... **L'Equipe Magazine** du 3 octobre consacrait un dossier à la sexualisation du sport féminin français et à la mise en valeur des sportives de haut niveau « *pour et par leur féminité* ». « *Pour développer le sport féminin, de plus en plus de dirigeants font le pari du sexy* », explique le magazine. Cette « *glamourisation* » se fait « *sans l'aval des principales concernées* » qui sont « *parfois même très remontées contre ces coups de marketing* ». Et **L'Equipe** de se poser la question : « *la sport féminin doit-il forcément être sexy pour combler son énorme retard de développement ?* ». Faute de temps, nous ne pouvons citer dans cette synthèse l'ensemble des articles dans la presse concernant le sport féminin. Le football féminin, dont nous avons été l'un des premiers supporters, revient régulièrement dans la rubrique sport de nos journaux, alors que la France a déposé son dossier de candidature à l'organisation de la **Coupe du monde féminine de 2019** (**La Croix** du 29 octobre). Signalons ici l'entretien avec Laura GEORGES, publié par **Le monde** le 1<sup>er</sup> novembre. « *155 sélections en équipe de France, Laura Georges est la plus capée des Bleues en activité. A 30 ans, l'arrière centrale du Paris-Saint-Germain a construit une grande partie de sa carrière à Lyon, où elle a remporté, en six saisons (2007-2013), deux Ligues des champions, six championnats et trois Coupes de France* », la joueuse « *critique le manque d'intérêt du patron du club de la capitale pour son équipe féminine* ». La place des femmes dans d'autres sports est régulièrement évoquée par les journaux : cyclisme, voile, rugby, tennis, etc. Nous ne pouvons pas tout relayer. Signalons enfin « *Pédaler contre les préjugés* » (**Le Monde** du 23 septembre), un reportage sur l'équipe féminine de cyclisme d'Afghanistan, qui s'entraîne « *sous les jets de pierres et les insultes* »...



# Lutte contre les violences

## Premier Congrès international pour l'abolition du système prostitutionnel

Le premier **Congrès international pour l'abolition du système prostitutionnel** s'est tenu le 12 novembre à Paris, avec en particulier une intervention de Danielle BOUSQUET, présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh). Des femmes survivantes de la prostitution des quatre coins du monde et représentantes des groupes de femmes les plus discriminées sont venues exprimer leur soutien à Rosen HICHER et à son combat pour l'abolition du système prostitutionnel (synthèse du 24 octobre).

## Violences conjugales : la lecture de l'irreprésentable

« *En pleine séparation, il avait tué son fils de 3 ans* » (**Le Parisien** du 4 novembre) ; « *Longpont : une fille de 15 ans tuée, son frère lardé de coups de couteau* » (**Le Parisien** du 12 novembre) ; « *Pyrénées-Orientales : deux enfants et leur mère retrouvés morts* », **Le Parisien** du 15 novembre... Les journaux évoquent généralement « *dramas familiaux* » et « *faits divers* », plusieurs affaires viennent rappeler que les enfants sont aussi victimes de violences, et parfois des violences conjugales. C'est pour nous l'occasion de signaler deux publications sur le sujet. **L'École des parents** n°610 (septembre octobre 2014) consacre sa une à son dossier « *Petite enfance. Prévenir les violences ordinaires* ». L'enquête tente de faire le point sur « *une violence qui ne dit pas son nom* » au sein de la famille. **L'Information psychiatrique**, la revue mensuelle des psychiatres des hôpitaux (vol. 90, n°8, octobre 2014), se penche sur les « *crimes intra-familiaux* » sous tous les angles : maltraitance, violence conjugale, infanticide, parricide... Face à cette « *triste actualité* », **L'Information psychiatrique**, souligne qu'il faut « *prévenir et restaurer l'humanité en aidant par la clinique à la lecture de l'irreprésentable* ».

## Victime de 47 ans de violences conjugales : elle est condamnée pour avoir tué son mari

Les médias (« *Le verdict qui dérange* », **Le Parisien** du 31 octobre), et plusieurs associations ont fait part de leur incompréhension suite au verdict (dix années de réclusion) de la cour d'assises du Loiret pour avoir tué son mari. En effet, avant de commettre ce geste, Jacqueline SAUVAGE (photo) avait subi les coups et les viols de ce mari violent pendant des dizaines d'années. Son époux avait également des relations incestueuses avec ses trois filles et battait son fils, provoquant le suicide de celui-ci la veille du drame. Compte tenu du contexte, ce verdict suscite la stupéfaction. Soutenue par ses filles, Jacqueline SAUVAGE a décidé de faire appel. Une [pétition a été mise en ligne](#) pour demander « *un jugement humain pour une mère de famille ayant subi 47 ans de violences conjugales* ».



## Nabilla BENATTIA, de la télé-réalité à la prison...

Nabilla BENATTIA (photo), qui s'est rendue célèbre avec son fameux « *Allo ? Non mais allo quoi !?* » (synthèse du 27 novembre 2013), a été placée en détention provisoire le 7 novembre après sa mise en examen pour tentative d'homicide volontaire et violences volontaires aggravées. Selon son avocat, Nabilla BENATTIA, qui a changé plusieurs fois de version et aurait confié au juge avoir été battue par son compagnon, conteste maintenant « *les faits de violence* » (15 novembre). Selon plusieurs médias, des membres de l'équipe d'« *Allô Nabilla* » ont raconté que son compagnon, avait coutume d'être violent avec la jeune femme. « *Certaines images ont même dû être censurées au montage, comme celles où on voit le jeune homme arracher une mèche de cheveux de Nabilla ou encore la prendre au cou et la jeter au sol* », indique **La Dépêche** du 14 novembre. **Libération** du 15 novembre revient également sur le sort de « *Nabilla, femme « battue », selon ses proches* ».



## Journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes

*L'Organisation des Nations Unies (ONU) invite les gouvernements, les organismes internationaux et les associations à organiser le 25 novembre des activités conçues pour sensibiliser l'opinion au problème des violences faites aux femmes (et non « à l'égard » comme une lectrice nous le fait très justement remarquer).*

**Le sénateur-maire de Lyon** et Thérèse RABATEL, adjointe à l'égalité femmes-hommes et aux personnes en situation de handicap, organise une soirée le mardi 25 novembre dans les salons de l'Hôtel de Ville. Une conférence de Annick HOUEL, professeure émérite de psychologie sociale à l'Université Lumière Lyon 2 sur le thème « Aux racines de la violence envers les femmes. Une misogynie meurtrière qui perdure », sera suivie d'une présentation des actions des associations lyonnaises et de la Ville de Lyon en matière de prévention et d'accompagnement des femmes victimes de violences.



Le **mardi 25 novembre**, la division pour l'égalité des genres de l'UNESCO et Adéquations organisent une conférence-débat « [Genre, violence et droits des enfants](#) » à l'occasion de la Journée Internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes et du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant examinée à travers le prisme du genre et des violences faites aux femmes. Issu-es des institutions européennes, de la recherche et du terrain, les expert-es invité-es se centreront sur le contexte européen et produiront des recommandations.

Le **mardi 25 novembre**, la **Préfecture de Paris** (DDCS 75) invite ses partenaires et ses agents à participer à un débat dans ses locaux en présence de trois femmes qui s'engagent au quotidien pour lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, Muriel SOBRY (sous réserve), commissaire du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Sylvie le BIHAN, romancière, et Isabelle STEYER, avocate.

La **Fédération nationale GAMS** propose une exposition « [Excision, ma façon de dire non !](#) » à la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris le lundi 1<sup>er</sup> décembre et le mardi 2 décembre. L'exposition présente une série de 32 portraits (textes et photos), qui rendent hommage à ces résistant-es à l'excision. Le reportage est le fruit des rencontres avec ces femmes et ces hommes d'Europe et d'Afrique.



## Iran : attaques à l'acide et prison pour les femmes réfractaires



**Le Monde** du 30 octobre annonçait que « plus de quinze femmes iraniennes ont été attaquées à l'acide par des motards en plein centre-ville d'Ispahan alors qu'elles étaient au volant de leur voiture ». Ces attaques au vitriol « au nom de la charia », « ciblent les femmes réfractaires au port du voile ». **Le Soir** du 27 octobre soulignait que ces crimes intervenaient alors que le Parlement iranien s'apprête à voter une loi durcissant la législation en matière de code vestimentaire et prévoyant en particulier une plus grande marge de manœuvre et une protection juridique pour les organisations et les individus qui sont chargés d'« ordonner le bien » et d'« interdire le mal ». L'auteur des photos (ci-dessus) d'une manifestation devant le palais de justice d'Ispahan pour dénoncer les attaques à l'acide, Arya JAFARI, a été arrêté pour les avoir vendues à **l'Agence France Presse**... On signalera aussi dans ce pays, qu'une étudiante irano-britannique, Ghoncheh GHAVAMI (ci-contre), a été condamnée à un an de prison après avoir manifesté sa volonté d'assister à un match de volley masculin. Selon **Libération** du 3 novembre (« En Iran, la défense de la mixité mène à la prison »), elle ne s'est pas vu notifier formellement sa peine. **Le Parisien** du même jour (« Un an de prison pour un match de volley ») annonce que les réseaux sociaux se mobilisent pour elle. On a appris depuis par **l'Agence France Presse** (le 4 novembre) que la jeune femme avait entamé une grève de la faim.



## Derrière le « coach en séduction », un agresseur sexuel

« Sexiste et raciste. Les réactions sont unanimes sur les conseils distillés sur le Net par un certain Julien BLANC quant à la manière de draguer les Japonaises », **Le Parisien** du 5 novembre relaie les nombreuses réactions sur les réseaux sociaux. Et de citer Rima ACHTOUK, militante chez **Osez le féminisme !** : « Il s'agit d'un cumul de sexisme, de culture du viol et de racisme rare et choquant. Cette violence n'est même pas déguisée ».

## Les viols « politiques » des groupes armés au Mali

« Les viols au nord-Mali ont-ils été systématiques ? », se demande **La Croix** du 14 novembre. En effet selon la **Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FILDH)**, de janvier 2012 à janvier 2013, les différents groupes armés qui contrôlaient cette région du Mali ont pratiqué sur certaines populations, des viols « politiques ». Le journal indique qu'autour de la FILDH, plusieurs associations maliennes se sont unies pour déposer plainte à Bamako au nom de 80 femmes victimes de viols durant l'occupation du nord du Mali.

## Stérilisations meurtrières en Inde

Dix femmes sont mortes et une soixantaine d'autres ont dû être hospitalisées dans le centre de l'Inde, après une opération de stérilisation de masse, a annoncé mardi 11 novembre un responsable local. Vingt-quatre sont dans un état grave, selon les autorités (**Le Monde** du 13 novembre).

## Le Canada souhaite durcir ses lois contre les « pratiques culturelles barbares »

Le Canada a l'intention de durcir ses lois pour pouvoir expulser de son territoire les immigrants adeptes de la polygamie et d'autres « pratiques culturelles barbares », a annoncé le 5 novembre le ministre de l'Immigration, Chris ALEXANDER. Il s'agirait d'un renforcement de plusieurs lois existantes et de dispositions du code criminel canadien concernant « toutes les formes de violence familiale fondée sur le sexe, notamment les mariages précoces, forcés et polygames » et les crimes « d'honneur », a indiqué le ministère dans un communiqué. (**Agence France Presse** du 6 novembre).

# Culture, communication

## Le prix Goncourt 2014 attribué à Lydie SALVAYRE

Le **prix Goncourt** 2014 a été attribué le 5 novembre à Lydie SALVAYRE pour son roman « Pas pleurer » (**Seuil**), dans lequel la romancière raconte la guerre d'Espagne, et l'engagement de Georges BERNANOS aux côtés des républicains (« Lydie SALVAYRE à la barbe des favoris », **Le Figaro** du 6 novembre). Elle est la onzième femme à recevoir le prix. La dernière était Marie NDIAYE, en 2009, avec « Trois femmes puissantes » (synthèses des 9 septembre et 9 novembre 2009). Signalons que sous le titre « Marie DABADIE, pour que tout Goncourt », **Libération** du 5 novembre consacrait son portrait de dernière page à la secrétaire de l'académie Goncourt. « N'en déplaise aux esprits confinés de Saint-Germain-des-Prés et à ceux qu'effraierait le métissage littéraire, les jurées du Femina confirment leur intérêt pour une francophonie venue d'horizons lointains en couronnant cette année, après la Camerounaise Leona MIANO en 2013, la romancière haïtienne Yanick LAHENS pour son très beau « Bain de lune », paru chez l'éditrice inspirée Sabine Wespieser », **La Croix** se réjouit du cru **Fémina** 2014 qui couronne également l'Israélienne Zeruya SHALEV (prix Femina étranger).



## « Gone girl » thriller masculiniste ?

« Illustration parfaite des thèses masculinistes » ou « expression d'une violence féminine », le film « Gone Girl » (sortie en salle le 8 octobre) a opposé récemment les militantes d'**Osez le féminisme !** qui ont publié une critique sur le site de l'association, à Sandra LAUGIER, professeure de philosophie, dans une tribune de **Libération** du 8 novembre. Pour **OLF** la cause est entendue : « la violence, qu'elle soit masculine ou féminine, prend sens dans un système de pouvoir : la domination masculine, où les oppresseurs sont structurellement les hommes, même quand ils sont victimes de violence ». Pour la philosophe, les femmes « ont gagné durement le droit d'être des salopes - comme les hommes, dont on ne reproche guère au cinéma de mettre en scène la violence ou l'immoralité - à tous les sens du terme ». Et Sandra LAUGIER va plus loin : « Gone Girl pourrait être aussi bien (ou mal) vu comme un encouragement pour les femmes à se défendre contre un mariage insatisfaisant, « par tous les moyens à disposition ». Ou comme une dénonciation glacée de cette institution du mariage qui, faite d'apparences, d'attentes fondées sur une mythologie romantique insoutenable, se referme comme un piège sur Amy et Nick, jusqu'au remariage final où c'est l'institution qui décide de leur destin, et se révèle le sujet même du film, y exerçant jusqu'au bout son emprise ». Signalons quand même que les deux parties se rejoignent pour souligner qu'il s'agit là d'un thriller qui semble fonctionner...



## « Une nouvelle amie » de François Ozon



« Une nouvelle amie » de François OZON est sortie en salle le 4 novembre. « A la suite du décès de sa meilleure amie, Claire fait une profonde dépression, mais une découverte surprenante au sujet de son mari va lui redonner goût à la vie ». On n'en saura pas plus à la lecture du synopsis (on n'a pas vu le film mais on s'étonne quand même de l'avertissement collé à ce synopsis : « des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs »... Ça fait peur ! NDC). Bref le nouveau film de François OZON devait être signalé dans ces pages : « le film passionné, questionne et bouscule », (**Première**, qui laisse en premier commentaire sur son site : « la théorie du genre imposée à l'écran comme on exhibe la décadence de notre société ») ; « jamais, cependant, il (François OZON) n'avait misé avec autant de force et d'élégance sur l'ambiguïté. Cette part d'inquiétude qui, en chacun, sommeille. Cette part de rêve, aussi, qui, même ridicule et dérisoire, délivre et libère... » (**Télérama**) ; « film charmant, troublant et insaisissable » (**Le Monde**) ; « avec une clarté rare, il se joue des notions de normalité, fracasse ses acteurs contre leurs propres images » (**Libération**) ; « Romain DURIS perd sa femme. Du coup, il enfle des bas et se barbouille de rouge à lèvres. Il y a des jours où l'on remercie le ciel de ne pas être veuf » (**Le Figaro**. Sans commentaire. NDC).

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

**Direction générale de la cohésion sociale** – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>